

CASTRES

GIRONDE



N°

84

Le relais des Graves

www.castres-gironde.fr

Sommaire

Vie municipale

Edito	p 1
Elections municipales	p 3
Le Conseil Municipal	p 4
Commissions et syndicats	p 5
Extraits des Conseils Municipaux	p 6
Infos communales	p 8 et 11
Vote des budgets communaux	p 9

Jeunesse

Bibliothèque	p 12
De nouveaux rythmes scolaires en 2014	p 13
Inscription à l'école rentrée 2014	p 14
ALSH « La Ballade »	p 15

Les associations

La Détente	p 16
Castres Cyclo Club	p 17
Gym volontaire	
Restauration/sauvegarde de l'église	p 18
Anciens combattants	p 19
APECC	
Castres Culture Loisirs	p 20
Tennis	p 21

Agenda

Etat civil	
Infos CdC	p 22
Manifestations	p 23

Edito

29 mars 2014

Ma chère Doyenne,
Mes chers Collègues,
Chers Employés communaux,
Chers Amis,

Je me souviens très bien de l'installation du Conseil Municipal en 1989 et de ma première élection de Maire ; c'était hier, et l'émotion de ce matin qui me gagne est encore plus grande. Entre les deux : 25 années. L'insouciance de la jeunesse a fait place à la conscience soucieuse de la charge et de la fonction, mais la fierté et l'honneur à cet instant où vous venez de me confier pour la 5ème fois consécutive la responsabilité de Maire de la Commune sont toujours aussi grands.

Vous connaissez mon engagement à servir nos administrés et à conduire le service public. Le principe est toujours le même : les choix décisifs que nous serons amenés à faire, puisque nous sommes tous autour de la table des politiques (au sens grec du terme), se feront non pas entre le bien et le mal, mais entre le préférable et le détestable, dans l'intérêt uniquement collectif. Je trouverai l'énergie nécessaire pour me montrer toujours aussi digne, respectueux et non sectaire dans l'exécution de ma fonction ; vous le savez, elle est double, la représentation des citoyens d'un côté et la représentation de l'Etat de l'autre.

Dimanche 23 mars, le résultat des urnes était sans appel. Certes 100% des exprimés, cela ne veut pas dire grand chose, pas plus que le pourcentage qui peut être fait entre les votants et les exprimés qui donne 71%, mais, même si on déplore une abstention à 45%, le résultat reste honorable et confortable. Il donne l'envie de continuer.

Rapidement,



pourquoi ce désintéressement, ce désarroi, cette méfiance voire défiance parfois vis à vis des politiques ? 37% des sondés cette semaine ne font pas ou plus confiance aux Maires ; c'est une donnée nouvelle qui veut dire, me semble-t-il, que la promesse politique est morte, qu'il en est fini des promesses non tenues, que les citoyens veulent la vérité. Mais ils veulent aussi des solutions immédiates à leurs problèmes, ce qui est impossible. La situation du pays est difficile et cette abstention grandissante, tout comme le regard vers les extrêmes sont inquiétants et incertains. Notre société civile aurait-elle perdu ses valeurs ? N'est-elle plus « adulte » ? Avoir besoin et réclamer des actions politiques en sa faveur et rejeter le politique, ce n'est pas cohérent et c'est bien le signe d'un mal-être citoyen. N'y aurait-il plus de boussole dans son esprit ?

Aujourd'hui, la crise économique et sociale gronde plus fort et bien plus qu'hier ; nous avons tous besoin que le pays se mobilise, pas les uns contre les autres, mais ensemble, avec les politiques, les entrepreneurs, les leaders, les constructeurs de tous ordres. Il n'y aura jamais de reconnaissance, de respect ni de solidarité entre les hommes sans le travail pour chacun, chacun à sa juste place.

Plus localement, des voix nous ont manqué à cause de notre affichage humaniste permanent et de notre volonté de régler dans la concorde et sur notre territoire un peu de la problématique des gens du voyage, des Gitanes, des Roms, des Bohémiens, n'ayons pas peur des termes.



Egalement, l'organisation à venir des rythmes scolaires avec les T.A.P reste incomprise, désorganise les familles, et donc fait peur (avoir peur pour ses enfants reste légitime).

Ces observations faites et laissées à votre réflexion, je tiens à remercier très fortement et très sincèrement les électrices et les électeurs qui ont porté leur choix sur notre liste. Je remercie aussi tous les électeurs : ils ont fait leur devoir de citoyen, ils ont consacré quelques minutes à la vie démocratique et c'est bien et juste. Félicitations à eux.

Je tiens à remercier notre Présidente de séance pour son engagement à mes côtés et pour son intervention. Mes chers collègues aussi, je vous remercie tous pour votre « prise de risque » et votre détermination dans la mise en place de notre programme pour les 6 années à venir et pendant la campagne électorale, même si elle fut sans opposition frontale. Nous sommes 19 autour de cette table et, à l'instant où vous venez de me choisir comme chef de file, comme Maire, j'ai senti votre soutien chaleureux, intact, tout comme votre amitié et votre volonté d'avancer de plusieurs pas ensemble. C'est la confiance des autres qui donne l'audace et le courage.

En ce moment d'installation du nouveau Conseil Municipal, malgré mon âge, mon expérience d'homme public, l'émotion est toujours là. Je pense à ma femme et à son soutien permanent, à nos enfants qui étaient très jeunes il y a 25 ans et qui trouvaient que Papa était trop souvent à la mairie, à nos petites-filles qui jouent très à l'aise à la Présidente ou à Madame le Maire, enfin à mes parents qui m'ont transmis, comme ils l'avaient reçue, la direction du chemin qui conduit au soutien et à la défense du peuple.

Je pense à mes anciens collègues, je pense aux 20 magistrats qui m'ont précédé et dont je salue avec respect la mémoire. Leurs noms inscrits sur la plaque de cuivre sont une forme de veille morale fraternelle et attentive sur nos débats et délibérations. Notre reconnaissance et notre respect tout aussi fraternel s'adressent également à tous les enfants de CASTRES morts pour la France.

Et, bien sûr, je n'oublie pas mes anciens compagnons de route durant plusieurs mandats, fidèles amis :

- Daniel AUZIER, 2 mandats de 1er Adjoint (2001-2014), fidèle parmi les fidèles, très méthodique et dévoué dans son travail en particulier dans la gestion du personnel communal, un poste délicat de diplomate. Merci Daniel.

- Christine PERRIN, 3 mandats dont 2 d'Adjointe (1995 - 2014), la jeune fille de CASTRES, élue et réélue avec des scores remarquables. Elle a donné beaucoup de travail pour l'école, les Jeunes et l'information municipi-

pale dans le
« CASTRES-INFO ».
Merci Christine.

- Jean-Claude DUPA, 4 mandats dont 3 d'Adjoint (1989- 2014), vieux compagnon des premières heures. Aucun secret pour lui en ce qui concerne le réseau électrique, la voirie, la signalisation et aussi la gestion des stocks de fournitures en tous ordres, du sopalin au champagne ! Merci Jean-Claude, il fallait le faire !

- José LOPEZ, 4 mandats dont 2 d'Adjoint (1989- 2014), également fidèle compagnon dès 1989. La restauration de tous les bâtiments communaux jusque-là à l'abandon, de l'école laïque à l'église, c'est lui. Spécialiste en serrurerie et en clés de sûreté ! Une présence de tous les jours. Merci José.

- Nicole PUISNE, 2 mandats dont 1 d'Adjointe, la benjamine, mais Madame associations, fêtes et cérémonies, Dame culture, Dame nature et petites fleurs ! Spécialisée en assemblées générales souvent nocturnes. Merci Nicole.

- Pili DUCOURNEAU, 3 mandats (1995- 2014), s'est beaucoup investie dans le CCAS et dans cette vice-présidence, mais a dû souvent s'absenter. Absences justifiées bien sûr ! Merci Pili.

- Reine DUBAR, 2 mandats (2001-2014), hyper-dévouée envers les plus démunis, efficace au CCAS, souvent bras droit de Nicole PUISNE. Merci Reine.

- Jean-Claude PAULIN, 2 mandats (2001-2014), Maître Paulin, Maître en soudure et en métallurgie, a rendu d'énormes services et ouvrages d'arts à la Commune. Toutes les grilles et portails bleu France, c'est lui, tout est sorti des ateliers communaux. Votre nom est gravé sur le métal pour longtemps ! Merci Jean-Claude.

- Jean-Pierre GUIGNARD, 1 mandat (2008- 2014), très intéressé par le Conseil Municipal mais reconnaissant ses difficultés d'emploi du temps, a laissé sa place sur la liste à son épouse ; une forme de continuité ! En douceur ! Merci Jean-Pierre.

Toutes et tous, vous avez généreusement et efficacement consacré un nombre important d'heures



de travail, de présence et de réflexion au sein de la Mairie, chacun chargé de gérer jusqu'au plus petit détail de l'entreprise commune avant que n'intervienne en 2012 la structuration des services autour de la Directrice Générale des Services et des Chefs de service. Chers Collègues amis, la porte de la mairie ne vous sera jamais fermée, même si vous ne disposez plus de la clé ! Je saurai vous y attirer encore !

Je remercie, et c'est juste, les membres du personnel pour leur travail soigneux, pas facile tant l'éventail des tâches de factotum est grand et tant les adaptations aux directives changeant selon les priorités du moment sont nécessaires ; et tout cela sous le regard le plus souvent trop critique de nos administrés. L'important pour vous, Mesdames et Messieurs les Employés qui nous faites le plaisir et l'honneur d'être présents ce matin à ce premier Conseil, l'important c'est d'avoir la conscience tranquille, la conscience du travail bien fait, dans la position de pouvoir être toujours défendus par vos supérieurs et par les élus. Une ère nouvelle de mode de fonctionnement commence lundi !

Pour terminer et vous faire part de mon état d'esprit, je voudrais vous dire que ce n'est pas si facile de se maintenir en politique et de surcroît en dehors des partis. Il faut croire en son village et défendre ses positions tous les jours, même les di-

manches, et en dehors de ses frontières. Alors, je continuerai avec courage et force à répondre de nos actions et de nos engagements. Vous avez, mes chers Collègues, mon entière confiance et mon soutien, à condition de travailler dans l'unique dessein de servir notre Commune, berceau de la citoyenneté.

J'ai aussi en moi l'espoir, l'envie, le but d'instruire l'un ou l'autre, l'une ou l'autre d'entre vous dans sa préparation à s'engager dans cette fonction qui n'est que bon sens, décisions à prendre, responsabilités à assumer et engagements à tenir ; il n'y a pas de pouvoir, le seul pouvoir, c'est de faire, faire pour autrui. Je crois que cela demande aujourd'hui un apprentissage sur le terrain qui s'agrandit à l'intercommunalité, apprentissage qui doit commencer lui aussi dès lundi !

Une dernière phrase pour vous sensibiliser à la lourde lenteur du fonctionnement politico-démocratique, vous en reconnaîtrez facilement l'auteur, je ne pouvais pas l'oublier : « les idées mûrissent comme les fruits et les hommes. Il faut qu'on laisse le temps au temps. Personne ne passe du jour au lendemain des semailles aux récoltes, et l'échelle de l'histoire n'est pas celle des gazettes. Mais après la patience, arrive le printemps. » (François MITTERRAND).

Alors, au travail !

Vive la citoyenneté !
Vive la démocratie !
Vive la République Française !
Vive CASTRES-GIRONDE !

Elections municipales

	Nombre	%
Inscrits	1438	
Votants	787	54.73
Exprimés	553	100.00

Votes nuls	234
------------	-----

Liste	Voix	%
Liste Daniel Constant	553	100%

23 mars 2014
CASTRES-GIRONDE



Le conseil municipal

Daniel CONSTANT
Maire
Vice-Président de la
Communauté de Com-
munes de Montesquieu



Joël BRUN
1er Adjoint
Délégué
Vie associative
Communication
Information
Coordination



Gracia PEREZ
2ème Adjointe
Déléguée
Enseignement scolaire
Périscolaire
Restauration



Claude GARROS
3ème Adjoint
Délégué
Bâtiments
Voirie
Patrimoine
Sécurité



Bénédicte FINET
4ème Adjointe
Déléguée
Environnement- Forêt
Cadre de vie
Jeunesse-ALSH
Sports



Miguel DUPUY
5ème Adjoint
Délégué
Culture
Loisirs



**Félicie
DURAND**
Conseillère
communautaire



**Dominique
LARRUE**
Conseiller
communautaire



**Chrystel
MORVAN**



**Marielle
MESNARD MOJICA**



**Laurent
LABE**



**Isabelle
MARQUIS SEBIE**



**Laurent
MOINET**



**Marie Anick
VINCENT**



**Jean Pierre
CASSIGNARD**



**Jacqueline
TASTET**



**Sylvain
LILAUD**



**Chantal
GUIGNARD**



**Philippe
BARBARIN**

Commissions et syndicats

Désignation des membres des commissions communales

Vie associative - Communication - Information - Coordination : Responsable : BRUN Joël
Membres : BARBARIN-NICOLIER Philippe, DUPUY Miguel, FINET Bénédicte, GUIGNARD Chantal, MESNARD-MOJICA Marielle, MOINET Laurent, PEREZ Gracieuse, VINCENT Marie Annick

Enseignement scolaire - Périscolaire - Restauration : Responsable : PEREZ Gracieuse
Membres : DUPUY Miguel, DURAND Félicie, FINET Bénédicte, LILAUD Sylvain, MORVAN Chrystel, VINCENT Marie Annick

Bâtiments - Voirie - Patrimoine - Sécurité : Responsable : GARROS Claude
Membres : BARBARIN-NICOLIER Philippe, BRUN Joël, DURAND Félicie, LABE Laurent, LARRUE Dominique, LILAUD Sylvain, MARQUIS-SEBIE Isabelle, MESNARD-MOJICA Marielle, MOINET Laurent, PEREZ Gracieuse

Environnement- Forêt - Cadre de vie - Jeunesse - ALSH - Sports : Responsable : FINET Bénédicte
Membres : BARBARIN-NICOLIER Philippe, BRUN Joël, DUPUY Miguel, GUIGNARD Chantal, LABE Laurent, LARRUE Dominique, MARQUIS-SEBIE Isabelle, MESNARD-MOJICA Marielle, MOINET Laurent, PEREZ Gracieuse, TASTET Jacqueline

Culture - Loisirs : Responsable : DUPUY Miguel
Membres : BARBARIN-NICOLIER Philippe, BRUN Joël, FINET Bénédicte, GARROS Claude, GUIGNARD Chantal, MARQUIS-SEBIE Isabelle, MESNARD-MOJICA Marielle, MOINET Laurent, PEREZ Gracieuse, TASTET Jacqueline, VINCENT Marie Annick



Désignation des délégués auprès des organismes intercommunaux ou locaux

CA.PO.AR (syndicat intercommunal siégeant à Castres, il gère le réseau d'assainissement des communes de Castres, Portets, Arbanats) : Titulaires : CONSTANT Daniel, GARROS Claude, suppléant : BARBARIN-NICOLIER Philippe

AR.PO.CA.BE (syndicat intercommunal siégeant à Beautiran, il gère la distribution d'eau potable des communes de Arbanats, Portets, Castres et Beautiran) : Titulaires : CONSTANT Daniel, LILAUD Sylvain

S.D.E.E.G (syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde) : Titulaires : LILAUD Sylvain, LARRUE Dominique

Conseil d'école (le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école. Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école) : Titulaires : CONSTANT Daniel, PEREZ Gracieuse, MORVAN Chrystel, suppléants : DUPUY Miguel, VINCENT Marie Annick

Caisse des écoles (budget annexe au budget communal qui permet de financer le fonctionnement et les activités pédagogiques du Groupe scolaire) : Titulaires : CONSTANT Daniel, PEREZ Gracieuse, DURAND Félicie, MORVAN Chrystel, DUPUY Miguel

C.N.A.S (comité national d'action sociale) : Titulaire : MARQUIS SEBIE Isabelle

C.C.A.S (centre communal d'action sociale) : Titulaires : CONSTANT Daniel, MARQUIS SEBIE Isabelle, TASTET Jacqueline, GUIGNARD Chantal, BARBARIN-NICOLIER Philippe,

O.N.F (Office National des Forêts) : Titulaire : FINET Bénédicte, suppléant : LABE Laurent

Commission d'appel d'offres : Président : CONSTANT Daniel, suppléant : BRUN Joël
1/ Titulaire : GARROS Claude, suppléant : LABE Laurent—2/ Titulaire : LARRUE Dominique, suppléant : VINCENT Marie Annick—3/ Titulaire : BARBARIN-NICOLIER Philippe, suppléant : MARQUIS SEBIE Isabelle

Vote des 3 taxes

A l'examen de l'état de notification des bases d'imposition pour 2014, des trois taxes directes locales, on constate une augmentation des bases en rapport avec les nouvelles habitations et une augmentation de 0,9 % de l'Etat.

Compte tenu de ces éléments et de l'augmentation du coût de la vie, M. le Maire propose aux Conseillers de voter une augmentation uniforme de 2 % sur les taux des 3 taxes.

Ils seront les suivants : - Taxe d'Habitation : 14.89 %
- Taxe Foncier Bâti : 21.30 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 55.98 %

Le produit attendu de ces trois taxes s'élèvera à 624 620 € soit une augmentation de 20 012 € par rapport au produit attendu de 2013.

Taux d'imposition taxes locales 2013 - %			
Commune	T. Hab.	T.Fonc.B	T.Fonc.NB
Castres-Gironde	14,60 6 ^{ème} position	20,88 9 ^{ème} position	54,89 7 ^{ème} position
Ayguemorte-les-Graves	14,57	17,28	49,34
Beautiran	13,96	21,01	59,33
La Brède	21,33	21,30	62,96
Cabanac-et-Villagrains	13,83	27,81	40,34
Cadaujac	15,39	18,82	45,73
Isle-Saint-Georges	15,57	19,20	46,58
Léognan	19,76	17,79	121,27
Martillac	19,45	17,91	59,60
Saint-Médard-d'Eyrans	13,11	21,24	40,57
Saint-Morillon	14,90	18,88	58,72
Saint Selve	18,35	20,65	76,48
Saucats	10,78	18,32	42,02

FDAEC 2014

M. Le Maire fait part à ses collègues des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (F.D.A.E.C.) votées par le Conseil Général au cours de son assemblée plénière pour l'année 2014 et dont le montant, pour notre commune, est fixé à 10 638,74 €.

Après avoir écouté les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal décide d'affecter le montant du FDAEC au financement des travaux de création d'un city stade (pour un montant estimatif de 37 640,00 € H.T.).

Modification du contenu des annexes du PLU

M. Le Maire fait part à ses collègues que suite à un arrêté préfectoral en date du 3 mars 2014 modifiant celui en date du 26 octobre 2010 portant prise en considération de la mise à l'étude du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), il convient de modifier le contenu des annexes du P.L.U. en substituant au périmètre initial le nouveau périmètre d'étude modifié résultant de l'arrêté préfectoral du 3 mars 2014.

M. le Maire explique que la modification porte sur la réduction du fuseau de 1000 mètres prévu dans l'arrêté initial à une bande de 500 mètres centrée sur le tracé retenu et précise au Conseil Municipal que cet arrêté modifiant le périmètre d'étude sera affiché en mairie pendant un mois et que le nouveau périmètre d'étude sera annexé au P.L.U., à titre d'information.

Le Conseil Municipal prend acte de cette modification.

Intervention de M. LARRUE : désaccord pour annexer ce nouveau périmètre car ce serait accepter de fait le tracé GPSO.

M. le Maire propose à M. LARRUE de rédiger une motion rappelant l'opposition du Conseil Municipal à ce projet car il est impossible de ne pas joindre ce porté à connaissance de l'Etat dans notre P.L.U. Il s'agit d'un arrêté préfectoral donc le Conseil doit prendre connaissance sans avoir à délibérer.

Délégation du conseil municipal au maire

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire certaines de ses attributions.

Délégation au maire pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement et d'agents saisonniers ou occasionnels

Selon un principe statutaire fixé par la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, les emplois au sein des collectivités territoriales et de leurs établissements publics sont pourvus par des agents fonctionnaires titulaires. Toutefois, par dérogation et dans des cas limités, les collectivités territoriales sont autorisées à recruter des agents non titulaires de droit public pour la satisfaction d'un besoin temporaire ou pour pourvoir un emploi permanent.

Ce recours aux non titulaires est strictement encadré par la loi du 26 janvier 1984 quant à la procédure à respecter, au motif du recrutement et aux conditions de durée des contrats.

La loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels, modifie l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, redéfinit à la fois les durées de contrats et les motifs possibles autorisant le recours aux agents non titulaires de droit public et introduit une nouvelle numérotation des articles dont il conviendra de se référer dans les nouveaux contrats.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer pour l'autoriser à recruter, en tant que de besoin, pour répondre aux nécessités de service des agents non titulaires de droit public, conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 :

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

en application de l'article 3-1° de la loi précitée, d'autoriser M. le Maire à recruter des agents non titulaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités pour une période de douze mois maximum, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs ;

en application de l'article 3-2° de la loi précitée, d'autoriser M. le Maire à recruter des agents non titulaires pour faire face à un accroissement saisonnier d'activités pour une période de six mois maximum, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs ;

en application de l'article 3-3° de la loi précitée, d'autoriser M. le Maire à recruter des agents non titulaires pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou contractuels momentanément indisponibles pour les motifs fixés par l'article 3-1.

Dans ces 3 cas, M. le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et du profil.

Demande de flux 2014 à la CAF dans le cadre du C.E.J.

M. Le Maire fait part à ses collègues que la commune doit adresser une demande de flux 2014 à la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) de la Gironde afin que le développement de l'A.L.S.H. La Ballade soit pris en compte dans le nouveau C.E.J. (Contrat Enfance Jeunesse) 2014-2017 signé en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu et la C.A.F.

Une demande de flux à la CAF est nécessaire pour diverses raisons, notamment :

- L'A.L.S.H va connaître un développement pour l'année 2014 et les années suivantes de par son fonctionnement sur 12 mois au lieu de 6 en 2013, créant ainsi une augmentation de la dépense en matière d'accueil de loisirs, dépense inscrite au budget 2014 pour l'année 2014,

-L'offre d'accueil existante de l'A.L.S.H. va également connaître une augmentation de la tranche 3/6 ans (demande d'agrément de 16 à 24 enfants) et de la tranche 6/12 ans (demande d'agrément de 24 à 36 enfants), ce qui va engendrer un coût supplémentaire pour la commune et donc le besoin de solliciter la CAF.

Vu les explications de M. le Maire exposées ci-dessus, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à faire une demande de flux 2014 à la C.A.F. de la Gironde et à signer tout document relatif à cette demande.

Infos communales

Travaux dans la commune

Evolution des travaux de la Grange

Durant ces derniers mois, les agents communaux ont œuvré, avec tout leur savoir faire, à la rénovation de la « Grange » située dans la cour de la Mairie en vue d'en faire une grande salle municipale.



Aujourd'hui, après la restructuration totale de la façade et la réfection de la toiture, trois de nos agents : Messieurs Jean-Michel DEGUILLEM, Didier DASSE et Narcy JOAFERA réalisent le crépisage.

Fête de la musique

Chaque année la municipalité organise la fête de la musique au théâtre de verdure dans le bois de Savis.

Nous souhaitons cette année changer de formule et avons lancé un appel à tous les musiciens, chanteurs, en groupe ou en solo, amateurs ou professionnels pour être les acteurs de ce grand moment de rassemblement et de partage afin de retrouver l'essence même de cette fête issue de l'institution mais ayant choisi de vivre sa vie dans la rue.

Faute d'une participation suffisante nous sommes contraints d'annuler pour cette année la fête de la musique.

Nous reformulerons, affinerons pour l'année prochaine cette invitation à la musique .



Infos

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante et régulière de la commune**, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année (ex : dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, les charges d'entretien, le paiement des intérêts des emprunts, recettes fiscales provenant des impôts locaux, les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales, ...).

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement des intérêts des emprunts, le surplus constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La **section d'investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui **modifient de façon durable la valeur du patrimoine** comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux (par exemple, construction d'un city stade). Parmi les recettes d'investissement, on note les subventions d'investissement, la dotation globale d'équipement (DGE), les emprunts, le produit de la vente du patrimoine, etc.

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à entretenir ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Les chiffres de l'année 2013

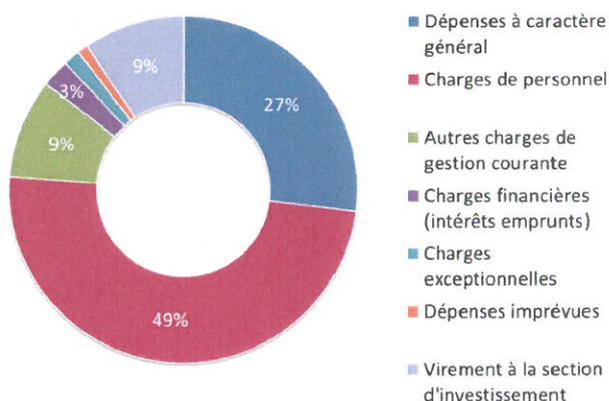
La **section « fonctionnement »** dégage un excédent de 167 886 €, auquel il convient d'ajouter le report de l'excédent des années antérieures (220 042 €), ce qui aboutit à un résultat positif de clôture à affecter de 387 928 €.

La **section « investissement »** dégage un excédent de 272 750 €, auquel s'ajoute le report de déficit de l'année antérieure 286 309 €, ce qui aboutit à un résultat négatif de - 13 559 €, déficit à reporter.

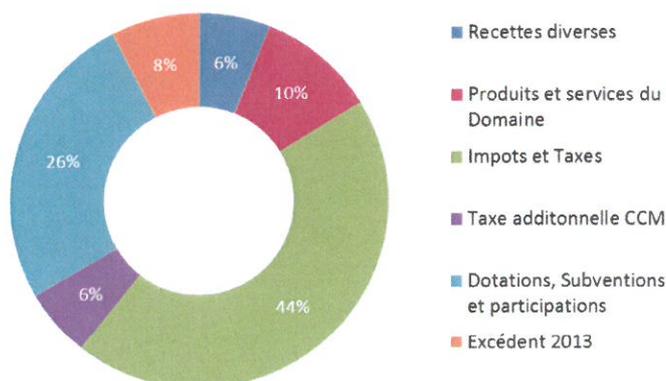
Vote du budget pour 2014

Les dépenses (1 575 329 €) tiennent compte des conséquences de la réforme des rythmes scolaires (cantine le mercredi à compter de la rentrée de septembre 2014, activités périscolaires supplémentaires, école le mercredi), mais aussi d'une année complète de fonctionnement de l'ALSH. En conséquence, les charges de personnel vont représenter la moitié du budget communal de fonctionnement. C'est la charge la plus lourde.

Dépenses de fonctionnement



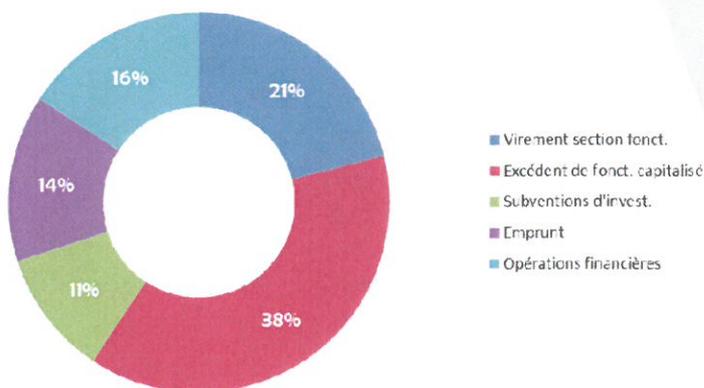
Recettes de fonctionnement



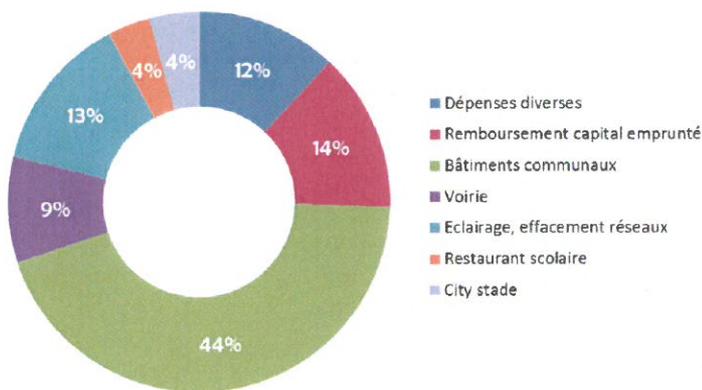
Les recettes de fonctionnement comprennent les impôts, notamment les recettes des taxes foncières bâti, non bâti et d'habitation ainsi que l'attribution de compensation issue de la Communauté des Communes de Montesquieu. Ces 2 postes représentent 50% des recettes de fonctionnement.

Recettes d'investissement

La baisse de la dotation de l'Etat (-16 000 €), la mise en place de l'ALSH suite à la dissolution du SICAL, et des nouveaux rythmes scolaires ont entraîné une baisse du virement de la section de fonctionnement, diminuant ainsi notre capacité d'investissement.



Dépenses d'investissement



Néanmoins, les travaux d'enfouissement du réseau électrique, des travaux de rénovation des bâtiments communaux se poursuivent et une étude concernant l'agrandissement du restaurant scolaire, ainsi que la création d'un city stade sont au programme.

Vote du budget du C.C.A.S

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	12 822 €	Excédent reporté	23 405 €
Charges de personnel et frais assimilés	41 918 €	Prestations de services	28 000 €
Autres charges de gestion courante	5 000 €	Dotations participations	11 000 €
Dépenses imprévues	3 015 €	Produits exceptionnels	250 €
Virement à la section d'investissement	2 000 €	Atténuation des charges	2 000 €
		Autres produits de gestion courante	100 €
Total des dépenses	64 755 €	Total des recettes	64 755 €

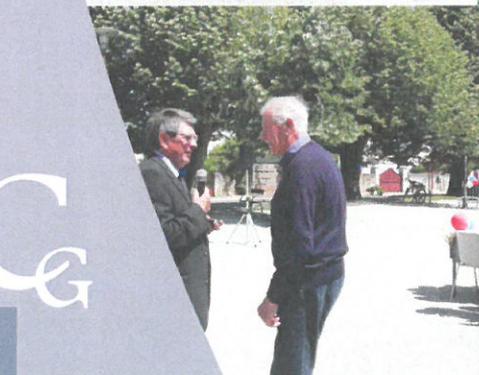
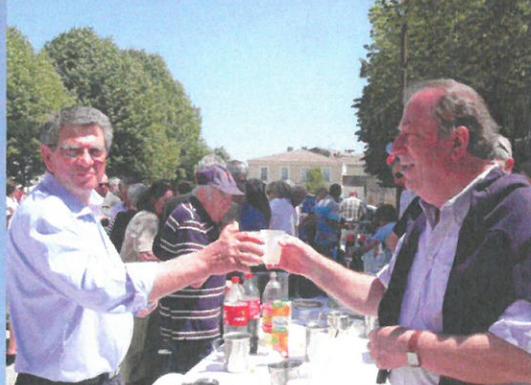
Vote du budget de la caisse des écoles

Dépenses fonctionnement	
Fournitures et services divers	5 300 €
Fournitures administratives	3 300 €
Fournitures scolaires	12 978 €
Maintenance	2 700 €
Fêtes et cérémonies	2 000 €
Transports	9 400 €
Total des dépenses	35 678 €

Infos communales

Maïade

Dimanche 18 mai, tous les castrais et les castraises ont été invités à célébrer la « Maïade », fête traditionnelle du sud-ouest honorant les nouveaux élus. Le mai, pin décoré aux couleurs de la république et de couronnes de lierre a été planté. Un buffet a été offert à la population par l'ensemble des conseillers municipaux.



Bibliothèque

Les rendez-vous lecture du mercredi sont toujours accompagnés d'un atelier bricolage. Aussi après avoir mis en cage l'oiseau de pluie au mois de février, nous avons accueilli le printemps en mars.

Au mois d'avril, un des albums de la Sélection Lire et Elire "Visages" a permis aux petits et aux grands de créer des têtes avec des bouchons, des boulons, du carton, des boutons et beaucoup d'imagination. Le résultat de cet atelier sera regroupé dans un petit livre.

Au mois de mai, nous aurions pu nous croire à Cannes pour les lectures théâtralisées. Le public très nombreux, le tapis rouge, des actrices pétillantes, truculentes, tout était réuni pour passer un très bon moment. Les deux artistes de la Compagnie Le Laboratoire ont présentés tous les livres nominés de la sélection Lire et Elire 2014 en parcourant tous les genres cinématographiques. Elles n'ont pas été avare de mimiques, singeries en tout genre pour mettre en scène ces textes faisant parfois participer la salle avec des chants, des danses, des devinettes, etc... Un après-midi de rires, de bonne humeur qui a ravi les enfants très captivés ainsi que leurs parents.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos voisins de Saint-Selve impliqués dans cette animation. Nous avons clôturé l'après-midi par un goûter.

Pour les participants au Prix Jeunesse Gironde, il ne reste plus qu'à voter. Cela sera fait la première semaine de juin.

Prochain rendez-vous : Mercredi 18 juin Salle Pothet à 15 h 30 (L'heure du Conte)



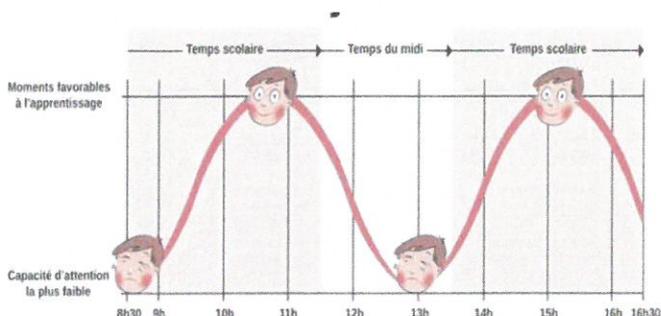
Jeunesse

De nouveaux rythmes scolaires en 2014

A la rentrée 2014, la commune mettra en place les nouveaux rythmes scolaires. Désormais les enfants iront à l'école quatre jours et demi par semaine, soit 180 jours d'école au lieu de 144.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire veut d'avantage respecter les rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant. Dans la journée, les enfants connaissent deux pics de concentration (voir schéma ci-dessous) : le matin entre 10h et 11h30 et l'après-midi entre 14h et 16h. La journée scolaire est donc réorganisée afin de mieux prendre en compte ces rythmes bio-

Les rythmes biologiques de l'enfant dans la journée

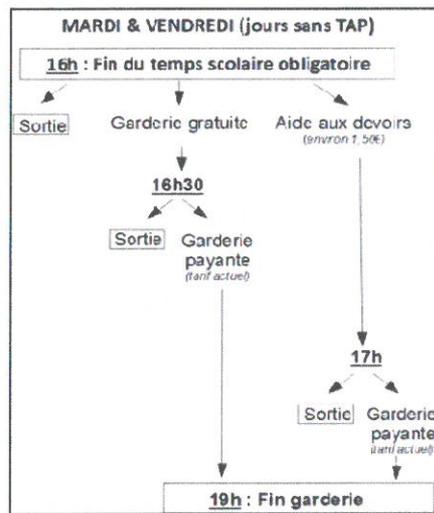
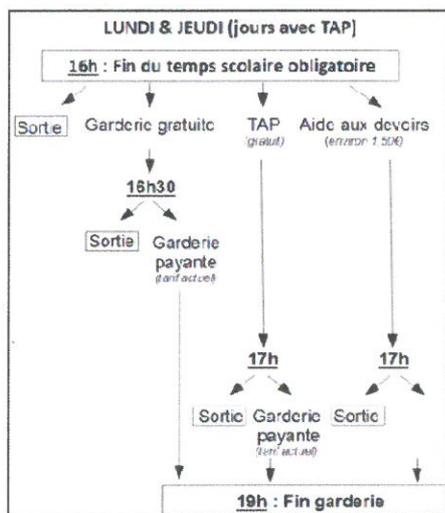


Les horaires à la rentrée 2014

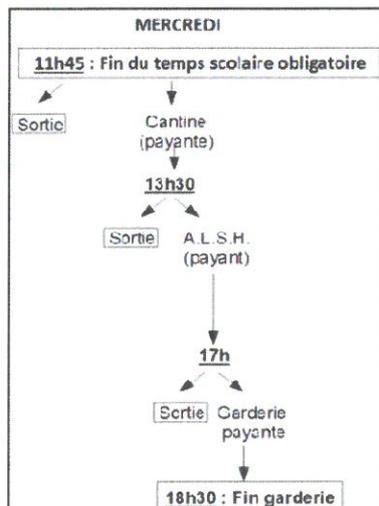
Concrètement, les enfants auront école 45 minutes d'enseignement de moins chaque jour.

Les classes commenceront à 8h45 (possibilité de garderie de 7h30 à 8h45) et s'achèveront à 16h, avec une pause de 2 heures inchangée le midi de 12h à 14h.

A partir de 16h, plusieurs possibilités :



Le mercredi matin, les classes commenceront également à 8h45 et s'achèveront à 11h45.



Jeunesse

Les activités périscolaires pour les enfants de l'élémentaire

Des activités périscolaires seront organisées par **la commune qui en assurera entièrement le financement**. Aucune participation ne sera demandée aux familles.

Il est à noter que ces activités seront ouvertes, sur inscription préalable.

Parallèlement aux activités périscolaires, l'aide aux devoirs et la garderie (de 16h à 19h) seront également assurées.

A titre d'exemple, on peut citer, parmi les activités périscolaires :

- les activités artistiques et notamment la musique, la danse...
- les activités sportives (gymnastique, tennis, tir à l'arc)
- les activités autour du développement durable, de la biodiversité, de l'équilibre alimentaire (tri, emballage, cuisine, etc.),
- les ateliers de jeu (échecs, dames, jeux de société, etc.),
- les ateliers de relaxation, de yoga.

Pas d'activités périscolaires pour les enfants de maternelle

En concertation avec les enseignants et les parents d'élèves élus, il a été décidé de ne pas mettre en place d'activités périscolaires pour les enfants de maternelle.

La restauration scolaire

A noter que **la cantine sera ouverte le mercredi midi à tous les enfants** et que le tarif du repas sera identique à celui des autres jours de la semaine.

Inscription à l'école - rentrée 2014



Les inscriptions à l'école maternelle sont bientôt terminées. Vous pouvez encore inscrire votre enfant dans les plus brefs délais auprès de la mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Après cette inscription en mairie, chaque famille doit prendre rendez-vous avec la directrice par mail à l'adresse suivante : E.castresgironde@gmail.com pour l'admission à l'école (visite de l'école en juin avec l'enfant).



ALSH « La Ballade »

ETE 2014

L'ALSH « LA BALLADE » est ouvert du 07 juillet au 1^{er} août 2014 et du 18 août au 1^{er} septembre inclus.

Rappel des horaires : 7h30 à 18h30. L'inscription d'un enfant est de 4 jours minimum par semaine.



L'équipe d'animation propose des thèmes à la semaine, des jeux, des journées culturelles et sportives...

Quelques exemples de sorties :

WALIBI, CANOE-KAYAK, DROP DE BETON, ESCALAD'ARBRE, LA COCCINELLE, L'AQUARIUM DE LA ROCHELLE, LE STADE NAUTIQUE DE PESSAC, LA FERME PEDAGOGIQUE DE BX, DES SORTIES BAIGNADE AU LAC DE SANGUINET...

Toute l'équipe d'animation attend les enfants avec impatience...
Pensez à inscrire vos enfants dans les délais.



Patinoire de Portets



Roller



Swing Roller



Atelier cuisine



Danse



Pizzas façon ALSH

Les associations

La Détente



OS DE CIVIS ET L'ANDORRE

Départ à 6 heures de Castres et nous prenons la direction de l'Andorre en compagnie de deux autres groupes de Portets et d'Auros ; en tout 43 personnes sont du voyage.

A midi c'est l'heure du repas au Pas de la Case. Un peu de shopping, histoire de faire quelques achats et cadeaux souvenir, avant de traverser l'ANDORRE pour rejoindre OS DE CIVIS. Une petite route étroite et sinueuse nous mène à notre lieu de séjour. Un magnifique panorama s'offre à nous, l'auberge est entourée des montagnes andorranes enneigées, nous sommes à 1700 mètres d'altitude. Les hôteliers nous reçoivent avec charcuteries du pays et friandises, l'accueil y est chaleureux, l'hôtel est confortable, les repas copieux et les soirées animées par un loto ou une soirée dansante.

Des visites guidées sont proposées ORDINO, LA CORTINADA, la station de ski d'ARCALIS encore très enneigée et très fréquentée, la promenade autour du lac d'ANGOLAS caché dans la montagne, la visite de la capitale ANDORRE LA VIEILLE et du Parlement qui faisait office de Palais de Justice.

L'ANDORRE est divisé en 7 structures administratives appelées paroisses communes et sa particularité est d'être dirigé par deux chefs d'état, le Président de la République Française et l'Evêque d'URGEL.

Olivier, notre chauffeur et Matha, notre guide ont participé au succès du séjour où la convivialité et la bonne entente ont été de mise tout au long du voyage.

Nicole AUZIER

DANCHARIA ET MICHEL ETCHEVERRY

Après avoir fait nos achats dans la venta PEIO de DANCHARIA, nous prenons place dans la salle de restaurant spectacle de la même venta. La salle est comble car de nombreux spectateurs, pas tous du troisième âge, sont venus écouter le chanteur.

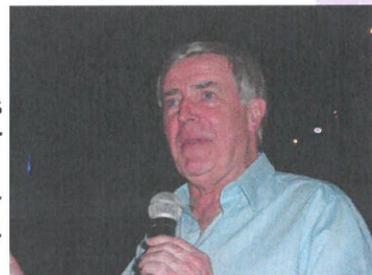
Devant une sangria et des beignets de calamars que nous dégustons, le spectacle commence. Il durera quatre heures, comme l'excellent repas qui nous fut servi. Toute l'après-midi le chanteur basque à la voix d'or nous a charmé.

Michel ETCHEVERRY qui garde un très bon souvenir du Sud-Gironde et des fêtes de la Sainte-Luce à la BREDE en particulier, chante son pays natal basque, les Pyrénées, Mauléon, Bayonne, la pelote basque, le rugby, les palombes... en français, en basque... un régal ! Son répertoire est varié, de la chanson populaire aux poèmes chantés comme cet hommage à son vieil ami poète, "C'était mon copain" . Très émouvant !

Il chante sur scène avec ses musiciens, mais très souvent il est parmi les spectateurs autour des tables, sympathise avec le public et particulièrement avec les girondins de Castres. Son talent, sa simplicité force l'admiration du public qui lui a adressé toute sa reconnaissance par des ovations et des applaudissements fournis.

Bravo Michel... nous avons rêvé !

Pierre CLUZAN



Les associations

Mieux valait être grenouille que cycliste en ce début d'année 2014. C'est du moins ce que pensèrent

les 217 participants de notre LGV du 9 février.

Des pluies continuelles nous obligèrent, en effet, à modifier et à raccourcir les circuits, en raison de chemins inondés, ne proposant que 38 km sur les 50 prévus, mais quels kilomètres, boueux à souhait ! Ce qui explique aussi la faible participation par rapport aux années précédentes alors que ce dimanche-là, enfin, le soleil brillait...

Encore de la pluie, samedi 1^{er} mars, pour la randonnée cyclotouriste « Pierre Beaugeard », notre ami disparu l'année dernière. 96 participants seulement, mais parmi eux, deux champions de 7 et 10 ans venus rouler sur 25 et 50 kilomètres pour leur Papi.

Plus de pluie mais du vent, beaucoup de vent pour notre « course des vigneron », organisée sur les hauteurs de Capian, rendant le circuit très difficile pour les 146 coureurs inscrits et, donc la victoire de Patrice Carlier, pour sa première année en 3^{ème} catégorie, encore plus belle.

Enfin du beau temps pour notre rando « Garbarres et écureuils » et ses 136 participants, mais des kilomètres, beaucoup de kilomètres et entre 800 et 1700 m de dénivelé pour ceux qui avaient opté pour les circuits du matin (160 et 100 km).

Et à l'arrivée, des échos très favorables quand à la qualité des parcours et de l'accueil. Encourageant pour l'année prochaine.

Deux organisations sont encore au programme : la « course de la municipalité » sur notre circuit de Castres à l'occasion

Castres: Cyclo Club

La grenouille et le vélo

des Fêtes de la Pentecôte, le samedi 7 juin et les « Boucles de l'Artolie » le dimanche 22 juin à Capian en VTT, mais attention du vrai, du sec, du qui monte et qui descend raide sur 20, 30 et 40 km. Une première pour notre club.

Quant aux résultats de nos coureurs, la somme des points récoltés classe provisoirement notre club quatrième sur 27 du Challenge UFOLEP départemental. Et toute dernière minute, les résultats du championnat départemental UFOLEP d'Abzac avec pour nos couleurs, une championne en la personne de Marjorie Félix (17 ans). Signalons aussi la belle seconde place de Guillaume Joisnot (20-30 ans) et la non moins belle troisième place de Maxime Douchain (15 ans).

Bravo à tous !

Joël Brun

LES BOUCLES DE L'ARTOLIE
Dimanche 22 juin 2014
Départ 8h30
Plaine des Sports

CAPIAN



- Circuits de 20, 35, 45 Niveau 3
 - Ouvert aux licenciés et non licenciés avec certificat médical autorisant la pratique du VTT
 - Inscriptions sur place à partir de 7 h 30
- Engagements :**
7 € (licenciés UFOLEP),
9 € (autres fédérations et non licenciés)
- Pour tout renseignement, contacter Patrick Birot
au
06 81 44 50 03



GYM VOLONTAIRE

PERCE-NEIGE

L'association Gym Volontaire Perce-Neige compte aujourd'hui 78 adhérents de tous âges, habitants de Castres Gironde, Beautiran et les communes voisines. Comme vous le savez, de septembre à juin, 4 séances hebdomadaires sont proposées sur Castres Gironde et Beautiran.

Lundi à 19h30

Mardi à 09h15 (Gym Douce)

Mercredi à 19h45

Vendredi à 09h15 (Gym Douce)

Salle des Fêtes à Castres

Salle du Dojo à Beautiran

Salle des Fêtes à Castres

Salle du Dojo à Beautiran

Pendant tout l'été, aux lieux et horaires de ces cours, nous nous retrouvons pour marcher ensemble. Venez nous rejoindre pour faire un peu de sport en passant un moment convivial, c'est une bonne occasion de nous rencontrer et peut être nous rejoindre l'année prochaine !!



Association pour la restauration et la sauvegarde de l'église St Martin de Castres Gironde

En association avec la municipalité de Castres Gironde, une inauguration de l'église St Martin **restaurée**, sera organisée au mois de septembre.

Tous les habitants de Castres seront invités aux différents événements qui auront lieu à cette occasion, notamment des concerts et une messe célébrée par Monseigneur Ricard, cardinal. Nous vous informerons des dates et du programme le plus rapidement possible.

Au plaisir de fêter cette restauration et réouverture prochainement avec vous.

Patricia Pinson
présidente





CEREMONIE DU 8 MAI 2014

Il n'y avait pas, en ce jeudi du 8 MAI 2014, la foule nombreuse que nous avons connue lors de circonstances exceptionnelles mais la cérémonie pour ce 69^{ème} anniversaire de la fin des combats en Europe fut particulièrement réussie. Devant la quasi totalité des élus du nouveau Conseil Municipal, devant les représentants des corps constitués Monsieur le Maire de CASTRES-GIRONDE, Daniel CONSTANT, présida cette cérémonie. Monsieur Gilles SAVARY, député de notre circonscription nous fit l'honneur d'y assister et de ranimer la Flamme du Souvenir. Deux toutes jeunes enfants, CHRISTELLIE et CHARLOTTE ont amené les Couleurs au pied du mât et ont participé à l'allumage de la Flamme avec Monsieur le Député et au dépôt de gerbe avec Monsieur le Maire.

Après la cérémonie l'équipe en charge des associations avait organisé, dans le jardin du Presbytère, un vin d'honneur champêtre parfaitement réussi.

Pierre CLUZAN
Photos Jean-Pol PUISNE



Les associations

A.P.E.C.G **Association des Parents d'Elèves** **de Castres Gironde**

La fin de l'année approche et...nous sommes toujours là !

Commençons par un sujet sérieux mais inévitable :

Les rythmes scolaires changeront en septembre, c'est une certitude. L'école, la mairie et les parents

d'élèves s'en préoccupent, un comité de pilotage a été mis en place depuis le mois de février.

Toutefois les choses évoluent au niveau du gouvernement, nous réfléchissons à la meilleure manière d'organiser le temps scolaire et péri scolaire. Dans ce contexte, où nous sommes finalement peu décisionnaires, les représentants des parents d'élèves sont très attentifs à la qualité des intervenants extérieurs qui seront proposés lors des TAP et veillent à préserver au mieux l'intérêt des enfants.

Passons maintenant au divertissement,

Le loto de l'école s'est déroulé dans une ambiance familiale et chaleureuse, de nombreux lots ont été gagnés et l'école a pu bénéficier d'une jolie recette pour agrémenter la scolarité des enfants.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier l'ensemble des personnes ayant activement participé à cette manifestation notamment les enseignants et le personnel de l'école présents.

Place désormais à la kermesse qui se déroulera cette année exceptionnellement un mardi : le 24 juin. Le jour change mais le concept reste le même : spectacle des enfants au cœur du théâtre de verdure, stands de divertissement dans les allées du bois, buvette et restauration près du grand chêne, friandises et gourmandises à l'ouverture des festivités et comme il se doit : une sono pour animer la soirée.

Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble cette fin d'année scolaire.



ASSOCIATION CASTRES CULTURE LOISIRS **Section SCRABBLE**

Des adhérentes du club de scrabble se sont déplacées aux tournois de :

Toulonne le mardi 1er avril 2014

Barsac le samedi 5 avril 2014

Honneur à Castres au tournoi de Toulonne où Madame Régine DEWILDE a obtenu le 1er prix.

Toutes nos félicitations !

Rappel : le Club de Scrabble est ouvert à toutes et à tous, sans limitation d'âge.

Horaires : lundi de 15 h à 17 h /17h 30 Salle Maurice Pothet



Juin

- Fête de l'école de tennis et passage des « raquettes »
Coupes de Guyenne : 5 équipes Hommes et Femmes sont engagées dans des matchs qui les opposent à des clubs de la Gironde et des départements limitrophes.
Tournoi intérieur Hommes et Femmes

Dernier week end de Juin

- Fête du Tennis Club Castres Saint Selve : Cette année le club fête ses 20 ans !!!
Finales du tournoi intérieur avec grand repas champêtre avec les adhérents et amis

Jusqu'au 07 Septembre : PASS Tennis 2014

Le PASS TENNIS est destiné aux NOUVEAUX LICENCIÉS ADULTES inscrits au club entre le 15 Avril et le 07 Septembre.

L'opération Pass Tennis propose au grand public de venir découvrir le tennis dans les clubs. Il a pour but la découverte et l'initiation au tennis.

En devenant adhérent et licencié à un tarif préférentiel jusqu'à la fin de la saison 2014 (licence offerte jusqu'au 07 septembre et tarif de cotisation attractif).

Il est ouvert aux non licenciés lors de la saison sportive 2012-2013.

Tennis Club Castres-Saint-Selve

Tél : 06 81 08 82 48

Mail : 13330450@fft.fr

Site Web : www.tennis-castres-saintselve.com

Tournoi Jeunes de Castres-Saint-Selve

Six catégories de joueurs(ses) de 9 à 16 ans participaient à cette compétition officielle . Plus de 90 concurrents, filles et garçons, provenant de clubs du Sud- Gironde et de Bordeaux se sont affrontés au cours de ces deux semaines malgré des conditions météorologiques capricieuses dans un très bon esprit sportif .



M. Constant, Maire de Castres, M.Bordelais, 1er adjoint de la mairie de St-Selve, M.Moreno, Président du TCCSS ...récompensant Célia .

Palmares 2014

GARCONS 9/10 ANS :

ALLARD Noah

GARCONS 11/12ANS

DELGADO Alex

GARCONS 13/14 ANS

LABUZAN Julien

GARCONS 15/16ANS

LARRERE Clément

FILLES 13/14 ANS

CARSENAC Margot

FILLES 15/16 ANS

ROY Chloé

A Noter : La jeune Célia Junius (Saint-Selve) atteint la 1/2 finale. Le jeune Casset Corentin qui arrive en finale des consolantes (9/10 ans).

Claverie Loris (Saint-Selve) dispute la finale des 9/10ans garçons. Des Consolantes ont été organisées pour les 9/10 ans (garçons) :

Vainqueur de la Finale :

PINAUD LATAPIE Martin

Etat civil

NAISSANCES

Camélia DOYHAMBOURE 10 mars 2014
Sydney Tahiry RAZAKARIVONY 29 mars 2014
Baptiste Louis BIDEGARAY 2 avril 2014

MARIAGES

GRANGEAUD Frédéric et MEMY Elodie Amandine 3 mai 2014
CORREIA ANTUNES Marco Paulo et DOMERGUE Jennifer Magalie 10 mai 2014
RODRIGUEZ Bruno et QUINTARD Isabelle 14 juin 2014

DECES

MAURIN Jacques 29 Janvier 2014
GUILBEAU Fernand Albert 23 février 2014
MAZET Robert Guy 23 février 2014
LABRÈZE Pierre 17 mars 2014
CLEMENT Philippe 23 avril 2014
GENNA Jean-Jacques 10 mai 2014
CASTAGNET Jean Joseph Olivier 12 mai 2014
COUSSEAU Bertrand 12 juin 2014
MERCHADOU Renée 13 juin 2014

SAISON ÉTÉ 2014

ANIMATION CULTURELLE

Cinéma en plein air « Un été sous les étoiles » :

- Le 15 juillet à Cadaujac à partir de 18h30,
- Le 17 juillet à Isle Saint Georges à partir de 18h30,
- Le 19 juillet à Castres-gironde à partir de 18h30.

JEUNESSE

- Les 16 et 17 juillet : actions intercommunales en direction des adolescents, mini-séjour à Cabanac et Villagrains.

PETITE ENFANCE

Structures multiaccueils :

Congés d'été : tous les multiaccueils seront fermés du 4 au 22 août

TRANSPORTSCOLAIRE

Inscriptions du 16 juin au 18 juillet 2014

Possibilité de s'inscrire en ligne ou en téléchargeant la fiche sur le site Internet à retourner à la CCM ou lors de permanences qui auront lieu du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00 durant cette période.

Contact secrétariat du pôle vie locale : 05.57.96.43.77

accueil-public@cc-montesquieu.fr

Tous au moulin ! Mercredi 9 juillet de 9h à 12h

Au détour de l'ancien moulin de l'église, à Saucats, découvrez la richesse écologique du cours d'eau situé dans le site Natura 2000 du Gât Mort et du Saucats. Départ : Site Montesquieu (Technopole) à Martillac à 9h puis transport par navette jusqu'au site. Réservation obligatoire auprès d'Alexandra QUENU natura2000gms@cc-montesquieu.fr ou au 06 77 92 77 19.

«Montesquieu express» Mercredi 20 août de 9h à 12h

Sous forme d'un rallye pédestre, venez découvrir en famille la biodiversité de la Lande du Brousteyrot. Départ : Site Montesquieu (Technopole) à Martillac à 9h. Réservation obligatoire auprès d'Alexandra QUENU : natura2000gms@cc-montesquieu.fr ou au 06 77 92 77 19.



14 Juillet

Le 13 juillet au soir, la Municipalité vous invite à venir passer la soirée sur la Place Lamarque où vous pourrez venir boire le verre de l'amitié offert à tous.

Exceptionnel !

Retransmission de la Finale de la Coupe du Monde de Football dans la salle des fêtes par vidéo– projection

Restauration sur place organisée par l'association « Le Bybe Castrais » et ses bénévoles

Menu

Melon-Jambon

Bœuf grillé

Fromage

Dessert

Café

Prix : 14 € par personne, vin rouge non compris

Inscriptions au repas à partir du 1er juillet à la Mairie ou pr téléphone auprès de Mme DEGUILHEM au 06.09.13.43.67

Feu d'artifice sur le stade Municipal

Bal Gratuit à la Salle des fêtes



UN ÉTÉ SOUS LES ÉTOILES

Samedi 19 Juillet 2014

Parc du Presbytère

CASTRES—GIRONDE



La Municipalité de Castres, la CCM de Montesquieu avec la participation du Conseil général de la Gironde et du Bybe Castrais vous invite à partager une nuit sous les étoiles...

18 h 30 : Cocktail de bienvenue

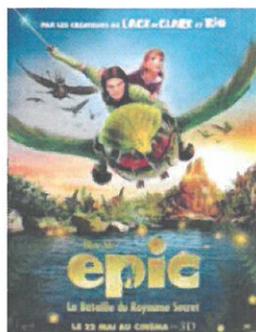
19 h : Marché nocturne organisé par le Bybe Castrais

Restauration sur place : grillades, frites, escargots à la bordelaise, anguilles, paëlla, pâtisserie, glace
Stands de bijoux et vêtements

A partir de 20 h 30 : Concert Funk Blues des **Foolish King**

“Scènes d’été en Gironde”

Dignes héritiers du son 70\$, les FOOLISH KING se sont donnés pour mission d’agir comme un remède funk vitaminé contre la morosité. Abreuvé au son Meters et de James Brown, le groupe porté par une diva d’exception, exubérante Aretha Franklin aux yeux bleus, dont l’électrique gospel est proche de celui d’Alice Russel ! Petits et grands, danseurs et flâneurs, seront touchés par ce groupe généreux, original et promis à un bel avenir.



22 h 15 : Ciné plein air gratuit

EPIC la bataille du royaume secret

Numéro 84

Responsable de la publication : Daniel Constant

Réalisation : Commission « informations »

Imprimeur : Nofal Group– Dépôt de presse : n°111/90

CC